
N° 1997-1435 - déplacements et voirie - Lyon 8° - Acquisition d'une bande de terrain nu nécessaire à l'élargissement de l'avenue Général Frère et appartenant à l'OPAC du Grand Lyon - Département de l'action foncière - Subdivision plaine des Alpes -

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 février 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la communauté urbaine de Lyon, d'une bande de terrain nu nécessaire à l'élargissement de l'avenue Général Frère à Lyon 8° et appartenant à l'OPAC du Grand Lyon.

Il s'agit d'une parcelle d'une superficie de 385 mètres carrés située 113, avenue Général Frère, à détacher de deux parcelles de plus grande étendue cadastrées sous les numéros 55 et 56 de la section AT.

Cette acquisition s'effectuerait à titre gratuit pour une superficie de 168 mètres carrés, conformément aux prescriptions du permis de construire n° 69 388 91 0056 et à titre gracieux pour le surplus, soit 217 mètres carrés ;

B - Propose d'approuver le compromis de vente établi à cet effet et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit compromis de vente ;

Vu le permis de construire n° 69 388 91 0056 ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve le compromis de vente établi à cet effet et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,